



## *JOURNÉE SOUVENIR PATRICE CAUVIN*

Une journée pluvieuse riche en émotions !

L'ensemble du Bureau de l'Unaf 60 est très heureux de la réussite de la journée souvenir Patrice Cauvin du Samedi 1er Juillet 2017. Après avoir déposé plusieurs gerbes de fleurs sur la tombe de Patrice afin d'honorer sa mémoire, les différentes personnalités et amis de Patrice ont pu se recueillir en toute sérénité.

Ensuite, la journée s'est poursuivie au stade Patrice Cauvin de Crépy en Valois, deux équipes d'arbitres et deux équipes des anciens de Crépy ont pu s'affronter dans un mini tournoi de foot à 7 où l'excellent état d'esprit était présent durant tout l'après-midi.

Une minute d'applaudissement a été effectuée en l'honneur du souvenir de notre ami Patrice.



Par la suite, après les différents discours des personnalités, Le Bureau de l'Unaf 60 a tenu à inviter l'ensemble des personnes présentes à un apéritif particulièrement apprécié.

Pierre Bourez, Président de l'Unaf 60 a tenu à remercier Jean Michel Lhermitte du Club de Crépy en Valois pour son aide précieuse avec un trophée d'honneur.

Nicolas Allart et Jean Luc Bourland ont profité de l'occasion pour remettre à Gary CAMBON et Jean Baptiste ESPONDE leur écusson de jeune arbitre Fédéral très récemment obtenu, nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour la suite de leur carrière.

L'ensemble de la CDA a également voulu remercier Aimé Millot pour toutes ses saisons passées au sein de celle-ci avec un présent. Nous remercions la municipalité de Crépy en Valois pour le prêt des installations, le District Oise De Football et tout particulièrement Monsieur Flamant souffrant à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, Messieurs Lhermitte et Aimé Millot pour leur aide respective dans la préparation de cet événement, l'ensemble des anciens de Crépy, Christophe et leur Président, les arbitres qui ont chaussé les crampons pour l'occasion ainsi que les spectateurs, Alexandre Traiteur pour la qualité de sa prestation, notre sponsor Formul'Club, ainsi que tous les membres du Bureau de l'Unaf 60 qui ont œuvré pour cette belle réussite.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Texte et photo : Pierre BOUREZ



**IMPORTANT**



## COMMUNIQUÉ

Tous les clubs de la Ligue de Football des Hauts de France sont désormais dotés d'une messagerie électronique « club » sécurisée.

Dès lors, toute la communication officielle de la Ligue vers les clubs utilisera cette messagerie. Inversement et à compter du 24 juillet 2017, la Ligue ne prendra en compte que les messages émanant de cette messagerie « club » et ne donnera plus aucune suite aux messages émanant de messageries personnelles ou de messagerie d'entreprises.

Merci aux correspondants des clubs de diffuser cette information notamment auprès des présidents, secrétaires et trésoriers de leurs clubs respectifs.

Le Président de la Ligue des Hauts de France  
Bruno BRONGNIART

## ARBITRE BÉNÉVOLE ET VISITE MÉDICALE

### *Dirigeants amenés à exercer des fonctions d'arbitre bénévole*

Cet arbitrage occasionnel est garanti par l'accord collectif signé entre MDS et la LFHF qu'il y ait eu ou non validation médicale sur la licence.

Néanmoins, 3 remarques :

- 1) les bénévoles ne sont donc pas obligés d'effectuer une visite médicale annuelle
- 2) il est donc inutile de déposer des réserves sur l'absence de visite médicale des dirigeants
- 3) les arbitres ne doivent pas refuser d'être assistés par des dirigeants sans visite médicale

**L'absence d'obligation ne dispense personne d'être responsable du suivi de son propre état de santé, c'est pourquoi le District Oise de Football recommande fortement aux dirigeants susceptible d'arbitrer, d'effectuer une visite médicale annuelle à titre préventif.**

## AGENDA PROCHAINES REUNIONS DE COMMISSIONS DU DISTRICT

Mardi 25 Juillet 2017 à 18 H 30 : Commission Futsal

Jeudi 27 Juillet 2017 à 10 H 00 : Commission Foot Diversifié

## NOS PEINES

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de Monsieur Jacques CAMBOT Vice-Président de l'AS THOUROTTE et ancien Président, survenu à l'âge de 83 ans.

Le District Oise de Football présente ses plus sincères condoléances à la famille et au club et leur assure toute sa sympathie attristée en ce cruel moment.

## NOMINATIONS ET VALIDITES DES ARBITRES AUXILIAIRES

Nom	Prénom	Club	2017/2018	2018/2019
BELLOU	Philippe	SC SONGEONS	X	
BERANGER	Pascal	FC FONTAINETTES ST AUBIN	X	
BERTRAND	Didier	FC BETHISY	X	X
BERTRAND	Thomas	ES ERCUIS	X	
BOUILLOUX	Stéphane	US PAILLART	X	
CAMBOURG	Franck	AS BEAUVAIS	X	X
CHARROIS	Michaël	AS NOAILLES	X	
CHERFILS	Daniel	US BRESLES	X	X
CICAZZO	Geoffrey	SC LES MARETTES	X	
CLETO	Nathan	ES THIERS SUR THEVE	X	X
CROGNIER	Bruno	US MARSEILLE EN BEAUVAISIS	X	
DADAN	Vincent	SC LES MARETTES	X	
DENEUX	Cédric	FC SALENCY	X	
DETAVE	Alain	USE ST LEU	X	X
DOUCHET	Damien	AS NOYERS ST MARTIN	X	X
DUFEU	Franck	FC CHIRY OURSCAMP	X	
GALOT	Alexis	AS NOAILLES	X	
GASPART	Christophe	FC ST JUST DES MARAIS	X	
GUILLOUET	Rémi	AS NOAILLES	X	
JANET	Benoît	FC GUIGNECOURT	X	
JOIN	David	AS NOAILLES	X	
LECHEVIN	Cédric	FC GUIGNECOURT	X	
LEMAITRE	Patrice	JSM MOLIENS	X	X
MARCHOIS	Olivier	AS CHEMINOTS CREIL NOGENT	X	X
MARTINS	Luiz	AS BEAUVAIS	X	X
PAREDES	Nicolas	STADE RESSONTOIS	X	X
PECHOUR	Baptiste	AS NOAILLES	X	
PETRACCA	Vito	AFC COMPIEGNE	X	
PIGEON	Julien	ES MESNIL THERIBUS	X	
PITTEMAN	Grégory	ES REMY	X	X
PLE	Antoine	AS NOAILLES	X	
RAYE	Emmanuel	ROLLOT AC	X	X
REMI	Alexandre	FC ST PAUL	X	X
RODE	Thomas	FC ST SULPICE	X	
SAHNOUN	Abdelkader	AS BEAUVAIS	X	X
TROUET	Rémi	FC TILLE	X	
TUNCQ	Frédéric	ES MESNIL THERIBUS	X	
VERGNE	Jean-François	US FROISSY	X	X
WADOUX	Sébastien	RC PRECY	X	

A faire à chaque début de saison :

- Visite médicale obligatoire
- Licence dûment remplie à retourner à la ligue pour obtenir la mention "Auxiliaire" sur celle-ci

**CLASSEMENT FINAL**  
**GRAND PRIX GEORGES PICOT – CHALLENGE CHARLES MAILLET**  
**SAISON 2016/2017**

**GRAND PRIX GEORGES PICOT**

**Points**



1 <sup>er</sup>	AFC COMPIEGNE	408
2 <sup>ème</sup>	US CHANTILLY	351
3 <sup>ème</sup>	US CHOISY AU BAC	325
4 <sup>ème</sup>	US PONT STE MAXENCE	322
5 <sup>ème</sup>	US NOGENT	305
6 <sup>ème</sup>	USM SENLIS	303
7 <sup>ème</sup>	US CHEVRIERES/GRANDFRESNOY	272
8 <sup>ème</sup>	US ROYE NOYON	252
9 <sup>ème</sup>	SC ST JUST EN CHAUSSEE	234
10 <sup>ème</sup>	CS CHAUMONT	224

**CHALLENGE CHARLES MAILLET**

**Points**



1 <sup>er</sup>	US ESTREES ST DENIS	220 (9 pénalités)
2 <sup>ème</sup>	ST RESSONS	220 (14 pénalités)
3 <sup>ème</sup>	US GOUVIEUX	192
4 <sup>ème</sup>	AS NOAILLES CAUVIGNY	190
5 <sup>ème</sup>	AS ALLONNE	164
6 <sup>ème</sup>	AS ST SAUVEUR	158
7 <sup>ème</sup>	GRANDVILLIERS AC	154
8 <sup>ème</sup>	RC PRECY	145
9 <sup>ème</sup>	AS MAIGNELAY	144
10 <sup>ème</sup>	SC SONGEONS	132

**RENAULT CLERMONT**

**RENAULT CLIO ESTATE**  
**1.2 16V 75 ECO2 ALIZE**  
 1ère Mise en service : 26/01/2012  
 Kilométrage : 110 234 Km  
**6590 Euros**  
 Régulateur limiteur de vitesse / Climatisation / Radio CD  
 Prise RCA / Ordinateur de Bord / Antibrouillard Avant

**GUEUDET** **RENAULT CLERMONT**  
 Dist. Excl. autorisée 1, Avenue des Déportés - Tél. : 03 44 50 82 00

JE TROUVE  
 L'ESSAIE  
 L'ACHETE

MA VOITURE  
**guedet.fr**

**ALUMINIUM**

**VERANDA  
 RiDEAU**

Ensemble, donnons vie à vos espaces

**verandanet**  
**VERANDANET**  
 ROUTE DE NEUILLY SOUS CLERMONT

60290 RANTIGNY  
 Tél. 03 44 25 87 59  
 Fax. 03 44 25 60 21  
 Email : contact@verandanet.fr  
 sav : 06 61 83 36 19

**SPORT**

**LOISELEUR**  
 PAYSAGE | SPORT | RECYCLAGE

44, rue A. Briand BP 80003  
 Villers-Saint-Paul - 60872 RIEUX cedex  
 Tél. 03 44 71 08 01  
 www.groupeoiseleur.com

**GROUPE LOISELEUR**

**FC CHAMBLY  
 1989  
 OISE**

**VS**

**USLD  
 CENTRE VENTS ET MAREES**

**CHAMBLY  
 NATIONAL**

**DUNKERQUE  
 NATIONAL**

**MATCH DE PRÉPARATION**

**22 / 07 / 2017**  
**17:00**

**Stade Jacques Descamps**  
**Rue de Paris - 60120 BRETEUIL**

**FC Chambly Oise** [www.fcchambly.com](http://www.fcchambly.com) **FCCOISE**

# PROCES - VERBAUX

## COMMISSION F.M.I.

Réunion du 20 Juin 2017

**Présents** : N. DEPAUW - C. PRUVOST - P. MAIGRET

**Absents excusés** : N. ALLART - C. COQUEMA - L. VAN HYFTE

➤ **Dossier CHAMBLY FC3 - ORRY**

U18D3C

Match 53034.2 du 07/05/2017

✓ Dysfonctionnement : Récupération des rencontres impossible dû à un problème de réseau internet non imputable au club

➤ **Dossier RESSONS – MUIRANCOURT**

U18D3G

Match 53146.2 du 07/05/2017

✓ Dysfonctionnement : Récupération des rencontres impossible dû à un problème de réseau internet non imputable au club

➤ **Dossier LONGUEIL ANNEL FC1 - ROYE NOYON US2**

U15D2C

Match 53488.2 du 13/05/2017

✓ Dysfonctionnement : Match prévu le 13/05 reporté au 20/05 donc impossible de récupérer le match

➤ **Dossier TRACY LE MONT AS2- CHOISY AU BAC US3**

SD4C

Match 50791.1 du 21/05/2017

✓ Dysfonctionnement : Mot de passe arbitre  
✓ Rappel : le mot de passe ne doit pas comporter de majuscule ni de zéro

➤ **Dossier LONGUEIL ANNEL FC2 - VALOIS MULTIEN ES2**

SD3B

Match 50400.2 du 28/05

✓ Dysfonctionnement : Souci concernant l'application FMI. Non imputable aux clubs

➤ **Dossier CREPY VALOIS US3 - BURY OC1**

SD4D

Match 50798.2 du 28/05/2017

✓ Dysfonctionnement : Absence de synchronisation de Crépy en Valois

*Dossier transmis à la commission sportive pour amende conformément au barème « Droits et Amendes en vigueur » pour cette saison*

*Le Président de Séance*  
Patrick MAIGRET

*La Secrétaire*  
Nathalie DEPAUW

## COMMISSION SPORTIVE

Réunion restreinte du Vendredi 30 Juin 2017

**Présidente** : Nathalie DEPAUW

**Présents** : Philippe POULAIN, Eric POQUERUSSE

**Les décisions de la Commission Sportive concernant les matches de championnat sont susceptibles d'appel dans un délai de 10 jours et concernant les matches de coupe dans un délai de 48 heures.**

## **Application de l'article 14 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie concernant l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL.**

Considérant que l'équipe fanion de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL évoluait en Seniors D3 pour la saison 2016/2017,

Considérant que l'article 14 alinéa 3 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie prévoit, pour les équipes «Fanion» des clubs évoluant à ce niveau, d'engager et de faire participer jusqu'au dernier jour du championnat au minimum une équipe de Jeunes donnant droit à 0,5 point, le barème de référence étant le suivant :

- une équipe de jeunes de Foot à 11 : 1 point
- une équipe de jeunes de Foot réduit U18 ou U15 = 0,5 point
- une équipe de jeunes de Foot à 8 = 0,5 point
- une équipe de jeunes de Foot à 5 Evolution = 0,5 point

Considérant que l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL a engagé en Jeunes une seule équipe U8 – U9 Evolution qui a été déclarée Forfait Général en application de l'article 16 alinéa 5 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie suite à quatre forfaits non consécutifs,

Considérant qu'après vérification de la situation des clubs par la Commission des Jeunes, celle-ci nous a transmis ce dossier,

Par ces motifs,

La Commission Sportive décide, en application de l'article 14 alinéa 4 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie, de rétrograder l'équipe Seniors «A» de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL de D3 en D4 et d'attribuer la place vacante à une équipe de D3 qui devait descendre.

**La Présidente, Nathalie DEPAUW**

### **COMMISSION D'APPEL DES AFFAIRES GENERALES**

**Réunion du 18 juillet 2017**

**Président :** Luc VAN HYFTE

**Présents :** Georges ANDRE, Joachim LEMY,

**Excusés :** Philippe BASTIN, Patrick MAIGRET

Le procès-verbal de la précédente réunion ne faisant pas l'objet de remarque est adopté.

Les décisions de la Commission d'Appel des Affaires Générales sont susceptibles d'Appel dans un délai de 10 jours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les conditions prévues à l'article 34 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie.

#### **Appel du club de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL d'une décision de la Commission Sportive (application de l'article 14 du Règlement Particulier de la Ligue de Picardie).**

La Commission prend connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme,

Après avoir pris connaissance du dossier et avoir reçu :

- M. PRADAT Fabrice, Président de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL,
- Me TURK Aline, Dirigeante de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL,

La Commission, après avoir entendu les intervenants et analysé l'ensemble des pièces au dossier, il en résulte:

Considérant l'appel de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL ainsi que ses griefs portés à la connaissance de la Commission,

Considérant les documents fournis par les dirigeants de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL à la Commission du jour,

Considérant les contrôles effectués par les services administratifs du DOF à la demande de la Commission,

Considérant les débats entre les dirigeants de l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL et les membres de la Commission,

Considérant tout ce qui précède, il en résulte :

La Commission d'Appel des Affaires Générales infirme la décision prise en première instance par la Commission Sportive du DOF et rétablit l'AS LA NEUVILLE SUR OUDEUIL dans ses droits.

Droits non débités

**Le Président, Luc VAN HYFTE**